

**Vive le
Marxisme-Léninisme-Maoïsme!
Vive la Guerre Populaire!**

**Centre d'Etudes Africaines de
l'Université Eduardo Mondlane
à Maputo au Mozambique**

**LES CLASSES SOCIALES AU
ZIMBABWE**

[Ce texte est un chapitre du livre collectif "Quelques données et réflexions sur la question rhodésienne" écrit en octobre 1976 par le centre d'Etudes Africaines de l'université Eduardo Mondlane à Maputo au Mozambique.]

1. LE PROBLEME DE LA TERRE

Par suite de la politique coloniale en Rhodésie, la terre a toujours été distribuée de manière inégale. Avant l'UDI [la Déclaration Unilatérale d'Indépendance de la Rhodésie proclamée en 1965 par le régime des colons blancs de Ian Smith], les zones attribuées à la paysannerie demeurent fixes tandis que la population rurale s'accroît constamment.

C'est ainsi qu'en 1946 la surface totale des terres dont disposait

la population africaine par habitant était de 5,04 hectares. En 1962, elle était réduite à 4,5 hectares, en raison de l'accroissement de la population. Après l'UDI, cette tendance s'est accentuée si rapidement qu'en 1969 ce chiffre était tombé à 3,52 hectares par habitant.

Si nous partons de l'année 1959/60, nous trouvons la distribution de terres cultivées :

| | Blancs | Africains |
|---------------------------------|-------------|-----------|
| - Nombre de fermiers | 7 000 | 323 000 |
| - Surface cultivée (hectares) | 373500 | 938 400 |
| - Valeur des récoltes (en Rh\$) | 250 000 000 | 35 000000 |

Cette année-là, 30% des fermiers africains produisaient 70% du maïs, principal produit commercialisé par les Africains, et ils possédaient 60% de la surface cultivée.

Il s'ensuit qu'une part considérable du surplus vendu sur le marché a été fourni par les paysans les plus riches.

En 1960, 56.000 Africains étaient employés sur des terres appartenant à des fermiers africains, et la part des ventes pour la production totale de l'ensemble des paysans était de 36,5%.

Donc, il existait déjà une différenciation substantielle parmi les Africains de la campagne, illustrée par le fait que les petits paysans produisaient une moyenne de 10,5 sacs de maïs par ferme, et les fermiers importants 37,5 sacs.

Cependant, même la couche la plus riche des paysans africains gagnait moins que les Africains travaillant dans l'industrie.

Quant aux colons, 60% de leurs revenus venaient du tabac, qui a le rendement le plus élevé à l'hectare... C'est aussi la production réclamant le travail le plus intensif, et qui absorbe donc une grande partie de la force de travail.

La division coloniale du travail consistait donc en une production de tabac par les colons, qui était leur principale culture pour le marché, et une production de maïs par les paysans africains, pour la consommation et la vente sur le marché.

APRÈS LA DÉCLARATION UNILATÉRALE D'INDÉPENDANCE

La Déclaration Unilatérale d'Indépendance (1965) par le régime raciste et l'imposition des sanctions qui s'ensuivit, changea la nature de la production agricole de façon radicale. Les sanctions frappèrent durement le tabac. Ce qui amena le régime raciste à réduire graduellement la culture du tabac, et à se tourner vers d'autres produits.

Il racheta et stocka la production non-vendable. Les réserves des premières années furent graduellement vendues avec le contournement des sanctions, et vers 1974, elles étaient presque toutes vendues. Les principaux acheteurs étaient la Hollande, la Belgique et l'Allemagne.

Cependant, au cours des années 1966-70, la mise en place des sanctions a imposé des changements radicaux dictés par le

besoin de préserver les revenus des colons. Donc, tous les investissements et les subsides du gouvernement sont allés aux colons, tandis que les paysans africains réglèrent la note.

C'est ainsi que \$72,03 millions ont été alloués pendant la période 1968/69 - 1972/73 pour subventionner les producteurs de tabac, alors que la Société pour le développement des Tribal Trust Lands [zones rurales communautaires où vivent les paysans africains] recevait seulement \$2,8 millions. De plus, la politique d'aide à la sécheresse et les investissements d'infrastructure étaient dirigées de façon prédominante vers les colons pour les aider à diversifier leur production et à reconverter les cultures de tabac en cultures de maïs, de coton et de sucre, et pour l'élevage du bétail.

La division antérieure du travail se trouva radicalement changée, la production des colons entrant maintenant en concurrence avec celle des paysans africains, avec l'aide considérable de l'État.

Le résultat fut désastreux pour les paysans africains et réduisit de façon dramatique le niveau de vie des Africains. Pour l'essentiel, la note pour les sanctions [infligées à l'Etat raciste de Smith] fut payée par ces producteurs ruraux.

Cette politique du gouvernement trouva son aboutissement dans la Loi sur l'Occupation des Terres divisait la propriété terrienne en fonction de la race. Tous les paysans africains qui jusqu'ici louaient de la terre aux colons furent expulsés et la redistribution donna les chiffres suivants :

| | | | | | |
|---|--------|-------------|------|-------|----------|
| - | Terres | européennes | 15,6 | mille | hectares |
| - | Terres | africaines | 17,6 | " | " |

Les terres européennes sont situées sur les sols les plus fertiles, autour des grandes villes et des zones industrielles et minières, elles possèdent une bonne infrastructure; celles qui sont attribuées aux Africains sont dans les régions périphériques, sur des sols pauvres, sans infrastructure et éloignées des marchés.

Cette situation a évidemment beaucoup limité le développement d'une classe de koulaks africains, reléguée dans la zone du fonds d'achat indigène. La diminution de la part des produits commercialisés pour l'agriculture africaine l'indique clairement. Pour permettre leur propre diversification, les colons devaient détruire la classe des koulaks africains qui était devenu concurrentielle. Il s'en suit que le nombre de travailleurs africains employés sur des terres appartenant à des Africains tomba de 56.000 en 1960 à 17.000 en 1969.

En 1971, la base économique des colons avait subi de grandes transformations et des progrès avaient été faits par le régime pour limiter l'impact des sanctions. Les propositions d'accord faites alors par le gouvernement britannique - qui furent soumises à l'approbation des Africains - étaient parfaitement dans la ligne des demandes du régime raciste.

Le non massif à la Commission Pearce au début de 1972 a été dû en partie à l'appauvrissement de la population rurale africaine au cours de la période 1966-70. Dans la suite, les mouvements nationalistes se tournèrent vers la guérilla.

Il semble que c'est à ce moment que le régime raciste prit conscience qu'il avait en fait détruit entre 1966 et 1970 ce qui aurait pu constituer pour lui un allié conservateur, une classe de

koulaks africains.

C'est après 1973/1974 que la presse mentionna de plus en plus fréquemment l'attribution de crédit à des fermiers africains. Les facilités de crédit furent étendues, quoique toujours sur une échelle modeste, dans le but de regagner le terrain perdu par le conservatisme dans les zones rurales.

Cette politique fait écho à celle du gouvernement colonial britannique au Kenya pendant les années 50, quand il favorisa les koulaks pour contrer les Mau-Mau.

C'est ainsi qu'en 1975, 1000 fermiers africains établis dans la zone d'achat indigène possédaient 450 h. en moyenne chacun, et touchaient la moitié du crédit alloué aux fermiers africains (\$0,5 million contre \$1,11 million pour les colons). Le rendement par hectare de ces fermes africaines était de \$14,3 contre \$1,7 pour la moyenne des autres paysans africains.

Cependant, le régime raciste ne pouvait pas développer une politique menant au développement d'une classe puissante de koulaks africains, car elle serait entrée en conflit direct avec les intérêts des colons.

La communauté agricole des colons devait faire face à une concurrence croissante de la part du capital international qui investissait dans des plantations et des domaines agricoles, et il dépendait de l'État de protéger ses intérêts contre ses concurrents directs en formant une classe de fermiers africains aisés.

Mais les mesures prises pour octroyer des crédits aux fermiers africains portaient sur de petites sommes et subissaient de longs retards dûs à une bureaucratie pesante.

Il est donc peu probable que le régime ait réussi à établir une base conservatrice au sein d'une fraction de la population rurale. Au contraire, l'oppression brutale exercée sur les communautés paysannes soutenant la guérilla l'a détaché de l'État.

2. LA CLASSE OUVRIERE AFRICAINE

Il y a près d'un million de travailleurs salariés en Rhodésie. De 50 à 60% de toutes les familles noires dépendent des revenus provenant d'un emploi salarié. En 1975, 944.000 Africains, sur une population de 6 millions, avaient un emploi salarié. Ce chiffre représente seulement 15% de la population totale - 50% de la population a moins de 17 ans et 10% de la force de travail est féminine - mais plus de la moitié de toutes les familles dépendent d'un emploi, qui est la source principale du revenu familial.

En 1975, les travailleurs africains étaient répartis ainsi dans les différents secteurs : Agriculture 38% - Secteur minier 6% - Industrie 14% - Construction 7% - Services 21% - Divers 14%

En 1972, 96% des travailleurs de l'industrie africains gagnaient moins de 90 dollars rhodésiens par mois. 21,6% seulement gagnaient plus de 50 dollars. C'est ce dernier groupe qui aurait pu figurer sur les listes électorales réservées aux Africains, selon les propositions Smith-Home de 1971.

Ils tendaient à venir des secteurs les mieux payés : éducation, transports, santé, finance et immobilier, et des ouvriers les plus qualifiés de la construction et des produits manufacturés.

80% des travailleurs sont sans qualification et seulement 50.000 exécutent un travail semi-qualifiés. Mais la plupart ne sont pas suffisamment qualifiés pour avoir la sécurité de l'emploi... Une partie d'entre eux, les employés de bureau, font plutôt partie de la petite bourgeoisie.

Le nombre des ouvriers qualifiés est restreint : 10.000 salariés qualifiés dans l'artisanat, l'administration et les professions libérales. Un écart considérable dans l'éducation, les revenus et les aspirations de classe les différencient de la majorité des ouvriers semi-qualifiés ou non qualifiés. L'apparition d'une aristocratie ouvrière a été entravée par le gouvernement du Front Rhodésien, représentant l'alliance de la bourgeoisie nationale agraire, de la bourgeoisie nationale industrielle et de la classe ouvrière blanche.

L'éducation des Noirs a été rigoureusement limitée et la Loi sur l'Apprentissage de 1959 exige d'un Africain 10 années de scolarité minimum pour recevoir un apprentissage. En 1961, il n'y en avait aucun, et en 1970, seulement 100.

DEGRÉ DE PROLÉTARISATION DE LA FORCE DE TRAVAIL AFRICAINE.

Dans son sens le plus strict, seuls les travailleurs qui sont employés en permanence dans les centres urbains, et qui y résident avec leur famille, peuvent être regardés comme un prolétariat au sens propre. Avec l'appauvrissement croissant des Tribal Trust Lands, un nombre considérable de paysans entrent temporairement dans le secteur du travail salarié, et retournent ensuite dans les zones rurales.

L'indice du nombre d'hommes nous donne une indication sur le degré de prolétarisation. En 1969, 269.097 Africains étaient employés dans l'industrie et le commerce. Ce groupe exclut les travailleurs des secteurs de l'agriculture, des mines et les domestiques, qui ont tendance à être une force de travail moins permanente, et donc, avec un niveau plus bas de "prolétarisation".

Environ 55% des travailleurs africains de l'industrie et du commerce résident à Salisbury et à Bulawayo. Dans la zone urbaine de Salisbury, la proportion d'hommes était de 179.2 contre 100 femmes et dans celle de Bulawayo de 147.1 hommes pour 100 femmes, en 1969. Les travailleurs mâles célibataires peuvent ensuite amener leur famille vivre avec eux, ou bien ils peuvent se marier dans le centre urbain, mais beaucoup retourneront dans les Tribal Trust Lands.

Nous devons cependant ajouter que la plupart souhaitent rester se fixer dans les zones urbaines mais ne peuvent le faire à cause des bas salaires et des conditions de logements impropres. Des dispositions pour une installation permanente dans les villes peuvent être une des réclamations des grévistes dans un proche avenir.

Une autre condition pour mesurer le degré de prolétarisation de la force de travail est la proportion élevée de migrants étrangers. En 1969, 40% de tous les employés africains adultes étaient étrangers. Ils étaient toutefois concentrés dans les secteurs de l'économie les plus mal payés, et où la stabilité de l'emploi est également la plus basse, c'est-à-dire l'agriculture, les mines et les travaux domestiques.

Le potentiel révolutionnaire des deux premiers secteurs en

particulier est probablement bas du fait de l'insécurité de leur emploi, et de leur appartenance à d'autres pays. Ces trois secteurs réunis représentent 78,3% des travailleurs adultes étrangers.

Certains secteurs de l'économie ont un prolétariat plus permanent que d'autres. Ainsi, le secteur industriel (112.000 travailleurs), la construction (51.2000), l'administration publique (26.800), auxquels s'ajoutent l'éducation, les transports et communication et la santé, dans lesquels 10% des employés travaillent depuis plus de 20 ans, 58% entre 10 et 20 ans, et 32% depuis moins de 10 ans.

La concentration des travailleurs africains de l'industrie et du commerce dans un petit nombre de centres urbains peut avoir une grande signification dans un proche avenir. Il est possible que le centre des activités politiques se déplacent, comme dans d'autres pays africains, des zones rurales où les forces armées du Front Patriotique mènent la lutte armée, aux villes.

Un tiers des travailleurs africains de l'industrie et du commerce sont à Salisbury, 55% à Salisbury et Bulawayo réunis. Les deux autres centres urbains de quelque importance réelle sont Umtali et Gwelo avec plus de 10.000 travailleurs chacun. Comme la lutte pour le pouvoir d'État est centrée plus particulièrement sur les villes et la capitale en particulier, l'engagement des travailleurs peut devenir décisif.

SALAIRES

Moins de 15% des Noirs travaillant dans des secteurs autres que l'agriculture gagnent un salaire leur permettant de vivre au-dessus

du « seuil de pauvreté », soit \$660-670 par an pour une famille urbaine de quatre personnes.

Les capitalistes ne payent pas de salaires suffisants pour assurer la reproduction de la force de travail. Les travailleurs urbains sont obligés de compter sur les contacts avec les zones rurales, et les Tribal Trust Lands restent nettement les fournisseurs des familles des travailleurs industriels.

Les zones rurales jouent le rôle d'un système de sécurité sociale dans l'éventualité où le chef de famille perd sa position, et en particulier en faisant subsister les membres de la famille en retraite. Une autre réponse au taux insuffisant des salaires pour assurer la subsistance est de faire plus d'enfants, qui représentent une assurance pour la vieillesse. Le taux de natalité en Rhodésie est parmi les plus élevés du monde.

Deux traits caractérisent la structure des salaires de l'industrie: le bas niveau des salaires contraint la grande majorité des travailleurs de l'industrie de vivre dans un état permanent de pauvreté. Les capitalistes profitent de charges salariales basses en n'assurant pas le coût total de l'entretien du travailleur et de sa famille, pendant la période d'emploi, et en n'assurant pas les indemnités de chômage et de retraite.

Le fossé entre les salaires européens et africains n'a cessé de se creuser. Selon le "Herald Rhodesia" en 1972, pour simplement maintenir un écart constant, il aurait fallu que les revenus des Africains augmentent de 30% chaque année. Le salaire réel des ouvriers agricoles a baissé de 16,5% pendant la période 1963-71, et une enquête de 1971 a démontré que 95,7% des travailleurs gagnaient moins de \$20 par mois.

L'insécurité de l'emploi peut être évaluée par le fait qu'entre 1962 et 1969, le nombre d'Africains employés dans les sept plus importantes zones urbaines avait augmenté de 17.000, tandis que pendant la même période 187.000 Africains étaient nés dans ces mêmes centres.

ORGANISATIONS DE LA CLASSE OUVRIÈRE.

La formation de l'Union Rhodésienne pour le Commerce et l'Industrie, dans les années 20 a donné aux travailleurs urbains africains leur premier goût de la politique de classe. L'Union faisait appel aux "travailleurs", et non aux groupes ethniques, pour lutter dans le but d'obtenir de meilleures conditions.

En 1930, la Loi sur la Répartition des Terres retarda le développement d'une conscience prolétarienne en rendant temporaire le séjour des Africains dans les villes.

Cette mesure ajoutée au fait que les salaires n'assuraient pas la reproduction de la force de travail rendirent pour beaucoup de travailleurs les questions concernant les zones rurales plus importantes que celles relatives à leur condition temporaires de salariés. Ce facteur peut avoir encore une signification actuellement.

L'écrasante majorité des travailleurs africains employés comme domestiques ou dans les secteurs minier et agricole sont exclus de toute activité syndicale. La Loi du Maître et du Serviteur, qui date de 1901, continue à régir les rapports sociaux que subissent ces travailleurs.

Les principales mesures visant à contenir et diviser la résistance

ouvrière sont :

a) la limitation délibérée de terres dans les zones rurales pour que les Africains ne puissent pas subvenir à leurs besoins. Une politique délibérée d'appauvrissement des Tribal Trust Lands a forcé des milliers d'Africains à grossir les rangs des chômeurs des zones urbaines- En 1969, 65,7% des terres classées comme impropres à la culture se trouvaient des les zones africaines.

b) l'importation de travailleurs migrants. En 1969, ils étaient plus de 217.199 - principalement dans l'agriculture, les mines, et le travail domestique.

Le résultat principal de ces deux facteurs est de faire baisser les salaires par l'existence d'une abondante force de travail à bon marché. Quand un individu est assez "chanceux" pour obtenir un emploi et devenir un esclave salarié, la pression pour sa survie et celle de sa famille agissent contre le fait qu'il entreprenne toute action pouvant compromettre sa place.

Le régime actuel a créé une situation de chômage pour limiter l'action organisée des travailleurs. De toutes façons, comme la majorité des travailleurs africains est non spécialisée, il est facile pour les employeurs de trouver des remplaçants.

D'après la Loi sur l'Arbitrage dans l'Industrie, la grève n'est légale que pour les emplois non-essentiels. Elle est néanmoins également illégale dans ces domaines si employés et employeurs sont liés par un accord non expiré ou un ensemble de réglementations.

Même si les conditions permettent la grève, le président a toujours la possibilité de la déclarer illégale, s'il décide qu'elle

est contraire à l'intérêt public. Si les dirigeants syndicaux organisent des grèves illégales, ils peuvent encourir des poursuites criminelles, et s'ils sont condamnés, ils sont exclus de leurs fonctions syndicales.

ACTIONS DES TRAVAILLEURS.

Malgré toutes ces restrictions, les travailleurs ont cependant démontré leur pouvoir potentiel au cours des dernières années. Les grèves mentionnées ci-après ont toutes eu lieu au moment de la Commission Pearce :

- Gwelo - les 19/12/71 et 18 et 19/1/72, tous les travailleurs du faubourg de Nkoba font grève.
- Shabani, mine appartenant à Turner et Newall - G.B. - 3.000 mineurs font grève du 13 au 20/12/72.
- Trojan Nickel Mine, à Bindura (Anglo-American) 1600 travailleurs sont en grève en fév. 72.
- Gaths Mine - à Mashoba, grève en février 1972.
- Blanket Gold Mine, près de Gwanda - 440 travailleurs en grève en février 1972.
- Sandawana Emerald Mine – grève
- Belingure, 30 mineurs font grève le 23 janvier 1972
- Hippo Valley Estates, 1200 travailleurs de canne à sucre font grève en février 1972.

D'autres grèves en 1972 ont affecté les conducteurs de bus de

Salisbury et Bulawayo. L'armée fut appelée pour mettre fin à la grève.

En août de l'année suivante, 200 travailleurs de l'African Lumber Company, à Bulawayo, sont renvoyés pour fait de grève. En septembre 1976, les 250 employés d'un élevage de poules près de Salisbury ayant fait un débrayage de 4 heures, 30 d'entre eux ont été renvoyés, sous le prétexte qu'ils appartenaient à un syndicat non-enregistré, l'Agricultural Plantation Workers Union.

Quand les forces de répression actuellement existantes seront supprimées, on assistera à l'explosion des revendications des travailleurs employés dans le secteur capitaliste. Les dirigeants nationalistes peuvent adopter des positions différentes face à cette situation mais il est certain qu'elle ne pourra pas être ignorée.

Les revendications pourraient comprendre des augmentations de salaire, de meilleures conditions de travail et de vie, une plus grande sécurité de l'emploi et la fin des emplois réservés aux Blancs, l'abolition de l'actuelle structure de négociations, le droit à organiser librement des syndicats, le droit de grève sans répression, ainsi que l'abolition de la Loi sur la Répartition des Terres, car comme nous l'avons vu, il existe encore une grande interdépendance entre la ville et la campagne. (...) Les syndicats africains ont une organisation et des ressources financières faibles.

Au début de 1973, sur les 80 syndicats enregistrés 26 seulement étaient composés entièrement d'Africains, et il existait 23 syndicats non-enregistrés. Le plus développé est le Railway Associated Workers Union, avec 11.000 membres, et qui

représente 80% de tous les travailleurs de ce secteur.

Le second syndicat par ordre d'efficacité est l'United Textile Workers Union, qui compte 7.000 représentants, soit 70% des membres éligibles de cette industrie. Autres syndicats efficaces : Bulawayo et Salisbury Municipal Workers Union, Rhodesian Tailor and Garment Union, Rhodesian Trade Workers Union et Rhodesian Catering and Hotel Workers Union. Le reste étant beaucoup moins efficace et dynamique.

Les syndicats africains étaient groupés au sein du Congrès des Syndicats Africains (ATUC), jusqu'en 1965, où une scission donna naissance à la Fédération Nationale des Syndicats. L'ATUC demeure cependant l'organisation la plus importante, se réclamant de 60.000 membres.

Phineas Sithole, son président, qui est également le secrétaire général de l'United Textile Workers Union, a déclaré, fin 1976, "Nous allons faire pression pour que les salaires minimum soient officiellement déterminés par le niveau du « seuil de pauvreté", ... nous réclamerons des pensions obligatoires, une réforme de la Loi d'Arbitrage de l'Industrie, qui a favorisé les syndicats blancs, et plus de formation professionnelle sur le tas".

Sithole a également demandé l'abolition de la Loi du Maître et du Serviteur et la syndicalisation des secteurs recouverts par cette loi. L'ATUG a aussi attaqué la Confédération Internationale des Syndicats Libres [ICFTU, structure rassemblant depuis 1949 les syndicats anticomunistes], qui entrave le développement de syndicats africains efficaces.

L'aide financière donnée par l'ICFTU à de nouveaux syndicats places leurs dirigeants dans une situation de dépendance vis-à-

vis de cette organisation et leur fait perdre le contact avec les travailleurs, dans la mesure où ils ne dépendent plus de leurs membres pour le financement.

Sous l'appareil d'Etat existant, la dimension et le pouvoir des syndicats africains est rigoureusement limité. Avec la formation d'un gouvernement de transition, ou si le pouvoir de Smith était considérablement limité dans l'avenir proche, les syndicats déjà existants pourraient servir de catalyseur pour la lutte des travailleurs.

Cependant il faut se souvenir que ces syndicats tendent à représenter le groupe le mieux payé de la classe ouvrière africaine - et ils pourraient poursuivre leurs propres intérêts sectaires, d'autant que d'autre part, ils peuvent être les plus organisés et les plus militants.

La crainte d'un mouvement syndical politiquement organisé est clairement démontré par ce qui suit : un récent amendement à la Loi d'Arbitrage prive toute personne condamnée aux termes de la Loi sur le Maintien de l'Ordre ou celle sur les Organisations Illégales et ayant reçu une peine de trois mois de prison ou plus, du droit à remplir une fonction dans un syndicat.

En octobre 1971, le ministre du Travail a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de permettre aux syndicats de s'occuper de problèmes politiques.

Les travailleurs africains qui se trouvent dans des syndicats multi-raciaux ont encore plus de limitations pour exposer leurs revendications... D'autre part, les travailleurs hésitent souvent à se syndiquer par peur d'être renvoyés sans indemnité, ou de compromettre leur promotion.

CONSCIENCE DE CLASSE ET ACTION.

La classe ouvrière a un énorme potentiel politique. Les luttes de cette classe pourraient être décisives pour renverser Smith, ou plus certainement en modelant le climat politique de la période du gouvernement de transition. D'après les études entreprises, une conscience ouvrière très développée existait dans le secteur minier dans les premières décennies de ce siècle.

Après la 2ème Guerre Mondiale, un prolétariat, plutôt qu'une paysannerie migrante était en voie de formation. La grève des travailleurs du Chemin de Fer, en 1945, força le gouvernement à négocier avec les dirigeants syndicaux, et la grève générale de 1948 exprima la rancœur des autres travailleurs africains, qui n'avaient pas bénéficié des mêmes bénéfices.(...)

Le potentiel révolutionnaire de la classe ouvrière dépend de son degré de conscience en tant que classe.

Cette conscience de classe se développe par des luttes concrètes et aussi dépend du degré d'organisation politique.

Comme nous l'avons vu, il y a eu des grèves, les travailleurs ont rejeté les Propositions Pearce et semblent avoir été opposés aux entretiens Smith-Nkomo [Nkomo est le chef de la Zapu, pro-soviétique] de décembre 75-janvier 76.

Cependant, l'appareil répressif de l'Etat et la création d'une grande masse de chômeurs a largement réduit la marge de manoeuvre de nombreux secteurs de la force de travail.

LES CHOMEURS

Le terme de lumpenprolétariat désigne également les chômeurs des zones urbaines. On estime leur nombre à 131.000 Africains en 1975.

Ce lumpen-prolétariat est le groupe le plus instable - il n'est pas strictement une classe - et il peut être manipulé par divers groupes politiques et divers intérêts de classe.

Si les Blancs commencent à partir en masse avec la formation d'un gouvernement de transition, les rangs des chômeurs vont s'enfler, particulièrement dans le secteur des domestiques. Un programme devrait être établi pour régler le sort du lumpen-prolétariat. Le régime de Smith utilise les lois sur le vagabondage pour essayer de renvoyer les chômeurs indésirables dans les Tribal Trust Lands, mais cette politique n'a pas été très réussie. Les chômeurs des régions urbaines ont rejoint en nombre croissant la ZIPA [l'Armée Populaire du Zimbabwe].

En conclusion, quels pourraient être les effets possibles d'une action rapide des travailleurs pendant la période de transition ? Cela dépend beaucoup de la bourgeoisie. Va-t-elle s'opposer en force à ces revendications et quelle fraction de cette bourgeoisie ?

Certains facteurs rentrent en ligne de compte. Par suite des sanctions, de la fermeture de la frontière avec la Zambie, et ensuite avec le Mozambique, la bourgeoisie a dû survivre sans le trafic de transit - d'où de lourdes pertes dans les Chemins de Fer - ; le coût des transports extrêmement élevé, l'insécurité des marchés obligeant à vendre à bas prix pour attirer la clientèle, ont alourdi la balance.

La fin des sanctions et la réouverture des frontières augmenterait les revenus et réduirait les coûts, sans parler de la suppression des dépenses de guerre. Ce qui permettrait à l'économie de regagner des marchés perdus, au Malawi, au Mozambique, et dans d'autres pays africains, dont la Zambie, qui est extrêmement importante.

Ces changements permettraient des taux de profit plus élevés, de sorte que certaines fractions de la bourgeoisie pourraient incliner à satisfaire les demandes des travailleurs afin de maintenir la stabilité politique à l'intérieur du système. A ce point, un certain conflit d'intérêt pourrait se produire entre le capital financier international et la bourgeoisie intérieure, notamment la bourgeoisie constituée par les colons.

Dans le passé, les propriétaires terriens blancs ont basé leur prospérité sur les bas salaires, et cela peut démontrer que cette classe est la plus réticente devant les changements. Mais cela ne signifie pas non plus que les patrons des mines et des usines vont satisfaire les revendications salariales inconditionnellement.

La réponse probable du prolétariat et du semi-prolétariat doivent être envisagées séparément. Les demandes des premiers se trouvent probablement dans le discours du syndicaliste Sithole.

Ce sont des revendications typiquement syndicales, combattant la classe capitaliste à l'intérieur du système : salaires au-dessus du "seuil de pauvreté", sécurité de l'emploi et droit de s'organiser. Dans le contexte du Zimbabwe, de telles revendications sont cependant hautement significatives.

Les deux premières peuvent élargir les dimensions du prolétariat

- en permettant aux travailleurs de vivre avec leur famille sur leur salaire - et pourraient encourager la conscience de classe; elles pourraient renforcer numériquement la classe ouvrière et ses organisations, et sont donc objectivement des revendications progressistes.

La crainte d'une "aristocratie ouvrière" ne doit pas être excessive car la satisfaction de ces revendications ne ferait que porter le niveau de vie des travailleurs au-dessus du « seuil de pauvreté ».

En ce qui concerne le semi-prolétariat, il continuera probablement à avoir une large base rurale, et ses demandes pourraient être centrées davantage sur le problème de la terre, tel que l'abrogation de la Loi sur l'Occupation des Terres, que sur les salaires. Cette demande pourrait mettre gravement en cause la capacité de la petite bourgeoisie africaine de remplacer la classe des colons blancs en reprenant leurs terres; en effet ce transfert ne changerait pas les traits essentiels du système actuel.

3. LA PETITE BOURGEOISIE AFRICAINE

La petite bourgeoisie est la classe intermédiaire entre la bourgeoisie et le prolétariat. C'est la plus haute position de classe que puisse atteindre les Africains dans un État colonial ou dominé par des colons.

Un nombre infime de capitalistes africains a émergé au Zimbabwe; ils sont des exceptions plutôt que la règle. Ils ont construit des hôtels dans les Tribal Trust Lands, ou sont dans les transports ou l'immobilier.

Beaucoup de modestes hommes d'affaires ou commerçants africains aspirent à devenir des entrepreneurs de grande

envergure, mais la société actuelle, dominée par les colons, dresse devant eux une barrière presque insurmontable.

La petite bourgeoisie est très hétérogène : travailleurs indépendants, commerçants, membres de professions libérales, employés de bureau, petits fermiers ou koulaks, négociants, propriétaires de bus ou de taxis, enseignants, sous-officiers dans l'armée et la police, intellectuels et même chefs, puisqu'ils reçoivent un salaire du gouvernement.

Nous avons distingué quatre groupes principaux dans cette classe : les travailleurs indépendants, les koulaks, un groupe comprador, et l'embryon d'une petite bourgeoisie bureaucratique plus potentielle qu'existant réellement.

Avant d'examiner en détail ces quatre groupes, voyons les restrictions qui limitent la dimension potentielle de cette classe.

Le régime actuel a érigé des barrières professionnelles horizontales pour protéger les intérêts de la classe ouvrière, de la petite bourgeoisie et de la bourgeoisie agraire blanches contre la concurrence des Africains.

La richesse est concentrée dans les mains du capital international et des colons.

Les Africains contribuent pour un peu moins de 1% à l'impôt sur le revenu, montrant combien peu nombreux sont ceux dont les revenus vont de pair avec ceux des Européens.

D'autres obstacles sont dressés dans le domaine de l'éducation comme dans celui des professions, pour limiter le développement de la petite bourgeoisie africaine.

En 1972, 8% seulement des élèves ayant commencé le cycle primaire atteignaient l'entrée en secondaire, et 3% des élèves entrés dans le secondaire arrivaient en terminale.

Pour les quelques chanceux qui réussissent à obtenir un niveau d'éducation raisonnable, le manque d'emplois leur convenant est un autre problème.

Chaque année, de 40.000 à 60.000 étudiants africains arrivent sur un marché du travail incapable de les absorber. Même ceux qui ont achevé cinq années d'éducation secondaire et pourraient prétendre à un poste qui les placerait dans la petite bourgeoisie, rencontrent d'énormes difficultés.

Même à l'échelon le plus élevé, l'université, les perspectives sont les mêmes. Bien qu'il y ait de 4.000 à 5.000 Africains diplômés, la grande majorité vit à l'étranger, car il n'y a pas de débouchés au Zimbabwe correspondants à leur qualification.

C'est seulement en 1976 que, pour la première fois de son histoire, l'Université de Rhodésie a eu plus d'étudiants noirs que de blancs.

Cependant, l'année académique suivante a vu une fois de plus la prédominance des Européens.

Les barrières professionnelles et éducatives sont telles que même avec les limites relativement basses fixées sur les revenus, les biens et l'éducation pour figurer sur les registres électoraux, soit de manière institutionnalisée ou sous forme de proposition, au cours des quinze dernières années, la vaste majorité de la population africaine a été exclue du droit de vote.

LA PETITE BOURGEOISIE BUREAUCRATIQUE

Dans beaucoup d'États africains néo-coloniaux, on a assisté à la croissance de cette fraction de classe, qui a réussi à dominer l'appareil d'Etat pour consolider sa position de classe et assurer de cette manière son hégémonie sur les paysans et les ouvriers. Le nombre d'Africains qui font partie de ce groupe est actuellement très faible.

La Déclaration Unilatérale d'Indépendance a réduit le nombre des Africains employés dans l'administration de 1652 en 1965, à 802 en 1969. La politique du régime de Smith a été clairement exprimée par le ministre des Services Publics, en décembre 1973:

« La simple possession d'un titre académique n'est pas en elle-même un-critère pour la nomination à un emploi... Le facteur le plus important en ce qui concerne l'administration est la loyauté envers l'État, le second étant la sécurité nationale. »

Le message est clair : tout Africain représente un risque sous le système existant, qui limite donc la croissance de ce groupe de la petite bourgeoisie.

Le racisme comme défense professionnelle des intérêts des Blancs est une autre barrière. Les possibilités d'emploi sont régies par une politique qui s'oppose à toute intégration des races, car "elle pourrait causer des frictions".

Ce qui veut dire : ne pas désigner des Africains à des postes

supérieurs à ceux des Européens. La nomination de fonctionnaires est donc limitée aux départements concernant les affaires africaines.

Comme la part des dépenses du gouvernement destinées à la majorité africaine est faible, il existe en conséquence un nombre limité d'occasions.

Dans la police, on trouve seulement une demi-douzaine d'inspecteurs subalternes, il y a 70 médecins, quelques infirmières-majors adjointes, et 1.000 Africains possédant une formation de secrétaire et de trésorier, dans l'administration locale.

Les plus larges possibilités se rencontrent dans l'éducation, où plus de la moitié des inspecteurs d'école sont africains. D'autre part, il n'y a que deux vétérinaires africains.

Le tableau qui se dégage est celui d'un groupe comparativement petit dans le secteur public.

Toutefois, après l'indépendance, son taux de croissance potentiel sera énorme.

Si les diplômés en exil, les Africains éduqués actuellement en chômage, et ceux qui remplissent un emploi au-dessous de leur qualifications occupaient les postes du secteur public, l'effet sur l'édification d'une petite bourgeoisie africaine bureaucratique pourrait être significatif.

Ce serait spécialement le cas si le taux des salaires demeurait le même que celui qui est actuellement accordé aux Européens dans le secteur public. Vers le mois d'août 1976, de

considérables augmentations ont été allouées aux fonctionnaires de l'échelon supérieur, ce qui accentuerait encore la situation.

LES TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

Le recensement de 1969 a enregistré 18.920 travailleurs indépendants. Petits négociants, professions libérales (dont 15 médecins du privé), et petits hommes d'affaires. Comme pour le premier groupe, le système actuel limite rigoureusement leur croissance potentielle.

Le problème que rencontrent les hommes d'affaires africains dans les Tribal Trust Lands est qu'ils ne peuvent pas obtenir leurs propres titres de propriété. Ce qui signifie qu'ils ne peuvent pas utiliser leurs propriétés comme caution pour obtenir des prêts destinés à étendre leurs affaires.

Ce groupe est jusqu'à présent relativement petit. En 1969, les hommes d'affaires africains n'employaient que 16.910 travailleurs.

Parmi les travailleurs indépendants et la bourgeoisie commerçante on trouve un assez grand nombre d'Asiatiques. Sur 110.363 non-Africains économiquement actifs, 2.864 (2,8%) étaient asiatiques.

Cependant, 10,5% du commerce de détail non africain était effectué par des Asiatiques. La communauté asiatique était divisée sur la Commission Pearce, au point que son association n'a pris aucune position officielle sur les propositions.

Parmi la communauté métis, il y a une proportion légèrement plus élevée que ne le justifie son nombre dans le commerce de

détail, le pourcentage le plus haut étant dans les produits industriels et la construction.

Le dirigeant de l'Association Nationale des Métis a déclaré à l'époque de la Commission Pearce que le comité exécutif recommandait d'accepter les propositions, mais qu'il laissait la décision finale à la communauté métisse toute entière.

LES COMPRADORS.

Le capital international est le seul secteur de l'économie qui a fait des tentatives pour promouvoir des Africains dans le but de préparer un groupe de la petite bourgeoisie à défendre ses intérêts.

Il est intéressant de noter que la promotion n'a eu lieu que dans les domaines des relations publiques et personnelles, présentant donc une façade de multi-racialisme pour aider à contrôler les revendications des travailleurs et préparer la formation d'un État néo-colonial après l'indépendance.

Les compétences techniques et la direction restent aux mains de Européens, afin que le capital international conserve le contrôle après la chute du régime de Smith.

On en a la preuve en examinant quelques unes des plus grandes sociétés opérant au Zimbabwe.

L'Anglo-American Corporation a un Africain diplômé de l'University Collège Rhodesia aux relations publiques, Lever Brothers a récemment nommé un Africain comme directeur du personnel, tandis que Rhodesia Breweries possède un expert pour la formation du personnel et un directeur adjoint africain.

Longmans a depuis cinq ans un Africain au Conseil d'Administration.

Ces quelques exemples concernent l'échelon le plus élevé, mais beaucoup de sociétés suppriment les barrières raciales à tous les niveaux de leurs entreprises.

En août 1976, Triangle Ltd., l'un des plus gros employeurs du Zimbabwe, a annoncé une nouvelle politique de recrutement et de promotion, sur des bases non-raciales. Un porte-parole de la firme a expliqué que cette nouvelle politique posait la première pierre d'une rentabilité accrue. « Les temps changent - a-t-il ajouté non seulement en Rhodésie, mais dans toute l'Afrique australe ».

LES KOULAKS.

Ce groupe a déjà été examiné dans le chapitre sur la terre. Ils ont leur propre organisation, l'African Farmers Union, qui s'est fortement opposée aux propositions de la Commission Pearce.

L'importance réelle de la petite bourgeoisie n'est pas dans sa signification numérique actuelle mais dans son expansion et sa domination de classe potentielles dans un Zimbabwe indépendant. Les fractions bureaucratiques et compradors de la petite bourgeoisie peuvent en venir à se fondre et devenir les alliés de l'impérialisme.

4. NOTE SUR LES COLONS

Un bref aperçu de la dimension et de la composition de la communauté des colons aidera à compléter le tableau. Comme

nous l'avons déjà souligné, cette population est relativement réduite. Elle en majeure partie urbaine et d'origine relativement récente En 1969, les statistiques portant sur le pays d'origine des colons étaient les suivants :

- Nés en Rhodésie 41,2%
- Nés en Grande-Bretagne 23,9%
- Nés en Afrique du Sud 21,3%
- Nés au Portugal 5%

Si nous prenons en compte le fait que sur les 41,2% de colons nés en Rhodésie, de 1969, un nombre considérable sont des jeunes nés après la deuxième Guerre Mondiale, nous voyons que les racines des "pionniers", ainsi que le régime aime à les désigner, sont très peu profondes.

Quant à la composition de cette communauté, nous savons qu'il y a environ 7.500 fermiers.

Cette bourgeoisie agraire constitue l'aile droite du Front Rhodésien et se voit menacée de tout perdre par la chute du régime, que le gouvernement post-colonial soit progressiste ou néo-colonial.

Un gouvernement du premier type attaquerait directement la source de richesse de cette classe, le système de travail migrant à bon marché qui fournissait à cette classe la source de ses surplus, grâce à des conditions de surexploitation.

Cette exploitation s'est intensifiée au cours de la période récente. Alors qu'en 1966, pour chaque dollar du salaire, cette classe de fermiers tirait \$ 0,91 de profit, en 1974 le profit était de \$1,74 , toujours pour chaque dollar de salaire.

D'autre part, une solution néo-coloniale toucherait cette classe, ainsi que l'ont montré les cas du Kenya et du Zaïre, ce qui explique la belligérance de ces colons et leurs revendications : des balles pour se défendre et pas de discussions en vue d'un accord.

Cependant, une grande partie des fermiers moyens étaient lourdement endettés. Pendant la période 1965-70 cette dette augmenta de 88%, tandis que 37 à 39% des fermiers accumulaient des dettes même dans les bonnes années. Seulement un sur sept paya des impôts pendant cette période.

En 1976, ils durent faire face à des augmentations de transports, et des retards causés par la congestions des chemins de fer sud-africains. La production de maïs rhodésien que l'Afrique du Sud sera capable de transporter, au mieux avec des retards considérables, augmentera en coûts de manière telle que le prix payé aux producteurs tombera de \$37 à environ 26 la tonne, et ce chiffre est en dessous du niveau auquel la plupart des fermiers rhodésiens peuvent opérer.

L'endettement va donc s'accroître, et l'État pourra-t-il fournir des crédits ? Le budget est déjà surchargé par les dépenses de guerre et d'autres subventions. Il est peu probable qu'il pourra supporter des accroissement importants de subventions. En ce qui concerne les institutions de crédit privées, la plupart sont contrôlées par les multinationales étrangères, ce qui signifie

qu'elles peuvent exercer un contrôle sur les colons agriculteurs pour les contraindre à accepter un accord politique.

Un second groupe de colons constitue la bourgeoisie nationale industrielle et commerciale. Ce groupe n'est pas d'une grande dimension dans la mesure où la plus grande part du contrôle des moyens de production et du financement se trouve dans les mains de la bourgeoisie impérialiste.

Les intérêts des colons sont donc relégués dans des affaires de moindre envergure, et dans une participation secondaire au capital multinational, bien que ce soit l'État lui-même qui augmente sa participation.

En troisième lieu, on trouve la petite bourgeoisie et les ouvriers qualifiés. L'immigration qui suivit la deuxième Guerre Mondiale a fourni la majorité de ces groupes.

En 1976, les mesures prises par le régime de Smith pour empêcher la détérioration croissante de la balance des paiements semble indiquer que le Front Rhodésien renfermait un certain conflit d'intérêts au sein des différentes classes et factions constituant le pouvoir de base du gouvernement.

Le problème le plus controversé fut celui des restrictions imposées sur le montant que les émigrants étaient autorisés à emporter.

Il engendra une amère rancœur et affecta diversement plusieurs groupes.

La somme permise pour une famille fut réduite de 45.000 à 1.000 dollars, alors que les hommes d'affaires qui émigrent peuvent

sortir annuellement \$1.000 sur le capital restant en Rhodésie, plus l'envoi des bénéfices et des dividendes. Les récentes mesures n'ont rien changé à ces dispositions.

Les salariés ont donc été durement frappés, tandis que les hommes d'affaires n'ont pas reçu de limitation. Ces derniers ont tendance à émigrer en Afrique du Sud où ils vivent de leurs envois de fonds dans l'espoir de changements.

Donc, la mesure a été dirigée directement contre les ouvriers qualifiés et les membres des professions libérales, qui commençaient à quitter le pays en grand nombre. Il semble en fait qu'ils furent les premiers à partir, en comptant sur leurs qualifications pour se refaire une vie ailleurs.

Pour contrecarrer ces limitations, les couches les plus riches de la petite bourgeoisie commencèrent à établir des titres hypothécaires au nom de leurs fils de 16 ou 17 ans. Le but était que le fils émigre par la suite en Afrique du Sud, et qu'il lui envoie les intérêts plus les 1000 dollars annuels sur les titres.

C'est la raison qui mena Smith à abaisser l'âge du service militaire à 16 ans, et à annoncer qu'aucun réserviste ne pourrait quitter le pays sans permission. L'abaissement de l'âge de la conscription était en fait une mesure plus économique que faisant partie d'un effort de guerre.

Cette mesure ne manqua pas de créer un sentiment de rancœur et d'insécurité accrue au sein de la communauté des colons (la plupart ignorait le but véritable de cette mesure).

L'appel sous les drapeaux a contribué à déprimer le moral des

colons et cause une sérieuse pénurie de main d'oeuvre. Quelques entreprises ont déjà commencé à combler le vide en engageant des Africains, ce qui accroît encore l'amertume des colons. Bien que cette pratique soit encore très limitée, elle annonce un changement.